



Challenge Western BFC 2020

Règlement

Dans le but d'inciter les cavaliers licenciés dans la région Bourgogne Franche Comté à participer aux épreuves WESTERN organisées par les clubs du Comité Régional d'Équitation BFC, celui-ci propose le règlement suivant.

I- Conditions de participation

Les challenges sont ouverts à tous les cavaliers et cavalières FFE du CRE de Bourgogne Franche Comté, titulaires d'une licence de compétition en cours de validité, correspondant au niveau d'épreuve dans laquelle ils s'engagent (voir règlement Western FFE 2019)

II- Type d'épreuves

Les disciplines proposées:

Horsemanship, Trail, Ranch Trail et Ranch Riding

Les catégories proposes:

Young Guns (- de 11 ans), Youth (de 11 à 18 ans), non pro (+ de 18 ans) et pro (tout professionnel du cheval). Ces catégories sont indépendantes de celles de la FFE

III- Calendrier des concours

Le calendrier des concours comptant pour le Challenge couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année sportive en cours et il est constitué d'épreuves officielles organisées pour la région Bourgogne Franche Comté par un établissement affilié au Comité Régional d'Équitation BFC qui répond au cahier des charges du CRE pour le type d'épreuves inscrite au concours.

IV- Classements individuels sur chaque concours et attribution des points

Le CRE BFC se chargera de mettre à jour les classements du challenge après validation des résultats sur le site fédéral.

Sur chaque épreuve du concours un cavalier est noté.

Si un cavalier a plusieurs chevaux dans une même épreuve, seul son meilleur résultat sera pris en compte

Le résultat est attribué à un cavalier, quelque soit le cheval présenté au cours de l'épreuve

Les points attribués se feront en fonction du nombre de cavaliers par catégorie. Le maximum de point étant 10 et le minimum 1, tous les cavaliers participants ayant au moins 1 point

V- Classement Général des cavaliers

Le vainqueur de chaque challenge sera le cavalier qui aura obtenu la meilleure moyenne de toutes ses notes sur toutes les étapes.

En cas d'ex-æquo, le cavalier ayant participé au plus grand nombre de concours se verra classé devant.

VI- Les cas non prévus au règlement

Les cas non prévus au règlement seront réglés par la commission Western BFC

VII- Prix

Pour les épreuves du challenge, au minimum, le premier classé d'une épreuve reçoit :-un cadeau, souvenir ou coupe ou plaque-un flot. Les suivants dans l'ordre du classement reçoivent au minimum :-un flot pour les six premiers classés L'ensemble des prix sera fourni par le Comité Organisateur. La dotation du classement final des challenges sera assurée par le CRE BFC